

Date de la séance : 04/05/2024 Lieu de la séance : en présentiel Début de la séance : 9h00

Président de séance : David LORIOU

Membres du Comité Directeur	Qualité	Présent	Absent	Excusé	Vote
BECQ Tony	Membre	1			Oui
CRÉON Samuel	Trésorier Général	1			Oui
DEBORDES Joël	Membre			1	Non
GANDREUIL Benoit	Membre			1	Non
GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	1			Oui
GUILLOTEAU Patrice	Vice-Président délégué	1			Oui
LEROY Stéphane	Secrétaire Général adjoint	1			Oui
LORIOU David	Secrétaire Général	1			Oui
LORIOU Vincent	Président	1			Oui
PAILLÉ Alain	Membre	1		•	Oui
STEENSTRUP Svend	Membre	1			Oui

Invité: CRÉON Florence (salariée) - ARCHAMBEAU Florian (éducateur)

Vincent LORIOU ouvre la réunion à 9h00 et remercie tous les élus pour leur présence à ce comité directeur.

Il présente la liste des membres excusés.

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (9 voix / 11, quorum 6/11).

Approbation de l'ordre du jour

Le Secrétaire Général expose l'ordre du jour et précise que les éventuelles informations ou questions diverses complémentaires seront abordées en fin de réunion. L'ordre du jour est approuvé par les membres présents.

1 - Approbation du compte-rendu du 20 janvier 2024

David LORIOU, Secrétaire général du comité, demande si des observations ou modifications doivent être apportées sur le compte-rendu du comité directeur du 20 janvier 2024. David LORIOU soumet ce dernier au vote.

Un vote est effectué : 9 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 refus de vote Les membres du comité directeur approuvent le compte-rendu.



2 - Situation financière saison 2023-2024

Samuel CRÉON, Trésorier général, fait un état actualisé des finances au 18 avril 2024. Au jour, d'aujourd'hui, un bénéfice de 1 000 €uros

- Au niveau des Charges:

Cela suit son cours.

Dans la projection : Manque des factures de marchandises (4 000€ de marchandises, reversement aux clubs, services extérieurs + kms)

Communication : dépassement du budget car des lots ont été commandés pour plusieurs années Frais de fonctionnement, frais sur les salaires et charges

Gestion courante : paiement des finales par classement auprès de la ligue, 3€ par inscrits par rapport aux finales régionales

CDEF, 2ème moitié à payer

Au niveau des Produits :

Les rentrées sont conformes au prévisionnel

Dans la projection : retour des stages et des formations

Compétitions, licences,

Produits financiers

Amendes

Le budget sera en excédent d'environ 1 000 € mais en attente de finalisation

3 - BP et tarif 2024-2025

Samuel CRÉON assisté du Président du comité, expose les tarifs et le budget prévisionnel pour la saison 2024-2025.

Budget primitif 2024-2025

Le budget primitif est en équilibre avec l'incertitude du moment, des subventions du crédit mutuel Océan et du devenir de la convention à resigner courant l'année 2024.

Photocopieur : non reconduction de la location du photocopieur à partir de décembre 2024 et achat de de matériel

Personne extérieure : salaire de Florence CRÉON et Florian ARCHAMBEAU à mi-temps pour la saison 2024-2025. Tous les deux sur les mêmes salaires

Dans les charges mettre le logiciel pour paiement en ligne et du nouveau site internet

Pas de charges exceptionnelles

Amortissement pour les travaux et chaudière



Le BP est sera à équilibre au 4 mai à 74 270 €

Manque sur le BP 2024-2025, le problème du mur et de la pelouse

Remplacement de 2 radiateurs en fonte qui fuient, du nettoyage du circuit eau du chauffage et de la chaudière à gaz (problème de manque d'eau dans la chaudière et fuite). La chaudière a plus de vingt-cinq ans et a fait son temps.

Tarifs

La cotisation Comité passe à 120,00 €uros

Pas d'augmentation sur le championnat par équipes, organisation des titres (salle) et les licences Les tournois départementaux reste gratuit mais demander une caution de 200,00 €uros pour valider le dossier

Pas d'augmentation sur les prestations d'arbitres et juges-arbitres

Cette saison, pas de stage de juge arbitrage car peu de candidats. Les stages, faut-il les maintenir même s'il y a deux candidats ?

Formation animateur fédéral passe à 150,00€uros

Enlever le montant d'organisation des 1/2 finales du PPP

Amendes : Faut-il maintenir l'amende présentation du certificat médical sous les 8 jours ? En discussion lors de la prochaine commission sportive

Après discussion, les membres du comité directeur adoptent le BP 2024-2025 ainsi que les tarifs et décident que ces deux documents seront soumis au vote lors de l'assemblée générale élective du 6 juillet 2024.

Un vote est effectué: 9 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 refus de vote.

4 – Étude du calendrier 2024-2025

David LORIOU, Secrétaire général du comité, présente le calendrier pour la saison 2024-2025

Pour le championnat Phase 1, pas de décalage avec le niveau national et régional. Pour la Phase 2, le comité directeur a fait le choix de s'aligner avec le niveau régional et non sur le niveau national. Rajouter les stages comité et prévoir un tour supplémentaire de coupe des Deux-Sèvres soit le 18 ou 25 avril 2025, changer la date du PPP

Ne pas maintenir la compétition féminine par équipes

Mettre Formation Initiateur de club le 26 Octobre 2024

Prévoir une réunion de clubs avec des sujets et ordre du jour précis pour garder le contact, discuter et se rapprocher auprès des clubs. Pourquoi ne pas mettre un élu référent pour 4 ou 5 clubs ?

David LORIOU soumet ce dernier au vote.

Un vote est effectué: 9 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 refus de vote

Les membres du comité directeur approuvent le calendrier saison 2024-2026.



5 - liste des candidatures à l'élection mandature 2024-2028

Vincent LORIOU, Président présente la liste des candidatures en vue de l'élection au comité directeur pour l'olympiade 2024-2028. 10 candidats se sont déclarés, le minimum étant de 9 personnes pour que le comité puisse exercer ces fonctions

Vincent LORIOU soumet cette liste au vote.

Un vote est effectué : 9 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 refus de vote Les membres du comité directeur approuvent la liste et un courrier de recevabilité sera adressé aux candidats.

Un membre du comité directeur souhaite une prolongation de la date de délai des candidatures et avoir des jeunes pour insuffler un dynamisme dans le respect des règles et règlements.

PS : réception d'une 11^{ème} candidature après la clôture des dépôts de candidatures. Candidatures acceptés car la personne a eu un problème lors de son envoi le 02 mai 2024.

6 - Tirage au sort du début de la liste des candidats

Alain PAILLÉ, doyen des membres du comité directeur présents, a procédé au tirage au sort de la lettre, sous contrôle des membres du comité directeur présents, pour établir la liste des candidats. C'est la lettre «R» qui a été tirée au sort pour établir la liste des candidats

7 - Ordre du jour de l'assemblée générale élective

Vincent LORIOU, Président du comité, présente la version 2 de l'ordre du jour de l'assemblée générale élective.

Inviter le Président de la FFTT, de la ligue Nouvelle-Aquitaine de tennis de table, la Présidente du Conseil Départemental, le député de la Gâtine, le sénateur de la Gâtine, la Maire de Châtillon, le Président du CDOS 79, les représentant du Crédit Mutuel ainsi que les partenaires privés (photographe, sport 2000)

Après discussion, les membres du comité directeur adoptent l'ordre du jour modifié qui sera diffusé aux présidents et correspondants des clubs via les dropbox et sur la page d'accueil du site du comité



9 - Validation des mérites départementaux 2024

Vincent LORIOU, Président du comité et en charge des mérites départementaux informe les membres du comité directeur de la liste des mérites départementaux décernés ainsi que les lettres de félicitations qui seront adressées.

Néanmoins, pour plus de lisibilité, revoir la conception du dossier de demande de mérites départementaux.

8 – Informations et questions diverses

UNAT

Le Président du comité signale que dans LA NEWSLETTER DE L'UNION NATIONALE DES ARBITRES DE TENNIS DE TABLE (UNATT) du mois de février, en 4ème couverture, un portrait de Jean-Marc GUILLOTEAU a été fait, cela montre le dynamise du comité départemental des Deux-Sèvres en terme arbitrage

Médaille de la jeunesse et des Sports

Alain PAILLÉ a reçu la médaille Argent de la Jeunesse et des Sport, Le président du comité a adressé ses félicitations Alain PAILLÉ pour cette distinction.

<u>Comité</u>

Le président du comité rappelle que les règlements devront être mis à jour pour le 01 juin, les responsables devront les fournir au plutôt afin d'être votés en CD.

Le Président du comité signale qu'il a été contacté par le club de Parthenay pour un problème de financement des actions effectuées (de l'ordre de 1 500 €uros) sur le temps scolaire de la part de l'inspection académique. Un courrier a été adressé à l'inspection académique, pas de réponse à ce jour de cette instance.

Le CDOS, a envoyé un courrier conjointement au comité et au club de Parthenay pour participer à la manifestation « Journée Olympique » le 23 juin 2024. Cette grande journée départementale de sensibilisation sportive à destination du grand public le dimanche 23 juin sera à Parthenay à la base de loisirs, en partenariat avec la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine et la Ville de Parthenay. Le président du comité contactera le club de Parthenay pour savoir ce que le club va faire.

GPJ CMO

la finale le 15 juin 2024 à Parthenay, Samuel CREON sera absent et demande si un élu sera présent pour le remplacer et soutenir les salariés. Alain PAILLE, sera présent donc le référent comité

Coupes des Deux-Sèvres

Une journée supplémentaire a été rajoutée au calendrier car il manque une date pour le tableau -



3000 pts

Championnat par équipes :

Demande à Florence CRÉON d'être force de proposition sur les diplômes des titres et affiches

Il présente les nouveaux diplômes, convocations et affiche pour les Titres du Championnat par équipes

Faire un courrier pour savoir si les clubs souhaite montée ou pas

Les diplômes des Titres de la Phase 1 et de la Phase 2 seront remis lors de l'Assemblée Générale

Visite de clubs

Tony Becq, doit aller voir les clubs de Breuil-Chaussée et de Nueil les Aubiers lors de la dernière journée.

<u>Ligue</u>

La constitution des poules du championnat régional de la 1ère phase est prévue à Talence le 31/08/2024, celle de la fédération étant les 01 et 02 juin 2024 à Paris

Svend STEENSTRUP a été nommé référent "violences sexuelles" par le président de la Ligue

<u>ANS</u>

La commission régionale ANS s'est réunie le 30 avril 2024 afin de valider les montants alloués aux comités et clubs.

- Au niveau du comité :

le comité s'est vu octroyé le montant de 2 000 € pour une demande de 6 000 €. Il est a signalé que le Vice-Président délégué de la ligue, M. Philippe DUMONTEIL, a demandé que la commission diminue la subvention ANS au titre que le comité des Deux-Sèvres n'avait pas signé la convention de développement de la ligue. Le Président du comité a signalé son mécontentement et a signalé que l'ANS n'avait rien avoir avec cela, mais cette dernière résultait de demandes des comités en lien avec les directives fédérales et non celles de la Ligue. Un vote a été organisé afin de savoir si la commission validait ou modifiait la somme allouée au comité. Le vote est 8 pour le maintien et 5 pour la diminution.

- Au niveau des clubs :

5 clubs ont fait une demande de subvention

ST MAIXENT SA (79) obtiendrait 1 500 € sur un montant demandé de 10 000 € (surtout pour du fonctionnement et non des actions proprement dites

PPC PARTHENAY (79) obtiendrait 1 750 € sur un montant demandé de 4 200 € CSCT THOUARS TT (79) en ZRR a obtenu 1500 € sur un montant demandé de 2 500 € PÉRIGNÉ TT (79) en ZRR obtiendrait 1 750 € sur un montant demandé de 4 000 € NIORT TT (79) obtiendrait 2 700 € sur un montant demandé de 9 400 €

CDEF

Un rendez-vous avec le collègue Fontanes et 2 inspecteurs académiques de Poitiers a été organisé en mars. Cette réunion avait pour but de signaler que dès septembre 2024, un changement de formule organisationnelle.



2 Solutions possibles:

- Soit une section sportive scolaire avec un nombre d'heures de pratiques de 3h00 par semaines au lieu de 6h00 actuellement, ouverture à tout le monde (licences loisirs, non licenciés et non compétition), pas besoins de certificat médical à la pratique sportive puis réduction de la carte scolaire. Seul le niortais pourraient venir à cette section.
- Soit une classe sport-étude et ne pourront rentrer que les pongistes inscrits sur la liste ministérielle et à haut potentiel sportive.

Pour la saison 2024-2025, le collège Fontanes souhaite garder la même organisation qu'aujourd'hui et la structure sera couverte par le collège.

Se pose le problème des sélections et du devenir du CDEF pour la saison 2025-2026. Recrutement possible de 6 candidats mais 1 seul est éligible. Le comité devra déclarer du nombre d'heures d'entrainement Attente des directives de l'inspection académique À long terme, le CDEF va disparaitre

Le club de Saint-Maixent veut créer d'une section sportive club

FFTT

La FFTT envisage de supprimer du système des cautions pour la prochaine saison, en championnat par équipes pour les raisons suivantes :

- Gestion administrative trop lourde (La FFTT, via la commission sportive, passe trop de temps à rembourser, à réclamer)
- Gestion comptable trop lourde également et pas optimisé avec les outils comptables actuels

En contrepartie de la confiscation de la caution, le montant de la pénalité financière en cas de forfait d'une équipe en nationale serait probablement de 500€ pour les messieurs pour un forfait + frais kilométriques aller-retour à payer et de 300€ pour les dames pour un forfait + frais kilométriques aller-retour à payer.

À ce jour aucune information de la part de la ligue sur ce sujet.

Fin de la séance 11h30

Le Président Vincent LORIOU Le Secrétaire Général David LORIOU

Le Secrétaire Général Adjoint Stéphane LEROY

Prochain comité directeur Le 01 juin 2024 en présentiel au comité



Comités directeurs :

Les dates des prochains comités directeurs sont bien définies et diffusées sur le calendrier. Néanmoins ces dernières pourront évoluer

Assemblée générale élective

6 juillet à Chatillon sur Thouet